

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale de la Société de Tir de Pamiers

19 septembre 2026 à 16 h 30

Assemblée générale de la société de tir de Pamiers du 19 septembre 2026 à 16H30.

Présidée par Maurens Jean-Pierre.

Le secrétaire de séance Alfonso Christophe

Membres du CODIR présents

AGUILAR Eric, ALFONSO Christophe, AMOUROUX Bernard, BENSOUSSAN Yves, CAMPOS Alain, CAPERAN Patrick, GALY Sylvain, GERER Laurence, LAFFONT Eric, LEMBOURG Patrick, MAURENS Jean-Pierre, MESSARA Jean-Claude.

Membres du CODIR absents excusés

ARAZYLS Marie-Christine, HENNINGER Jacky, PEREIRA Jérôme.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vérification du quorum

135 personnes à voter et 25 procurations.

160 personnes présentes et procurations incluses

Le quorum étant atteint, je déclare ouverte l'assemblée générale.

2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mmes et Mrs bonjour,

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence. L'assemblée générale est un moment important dans la vie d'une association: elle permet aux adhérents, aux membres du CODIR et aux bénévoles de faire le point sur l'année écoulée, d'échanger sur le fonctionnement du club et de préparer les étapes à venir. C'est le moment de faire le point sur:

- L'évolution du club, de l'activité.
- Les besoins futurs, les travaux réalisés...
- Les résultats sportifs
- Et de vous rendre des comptes sur les finances du club !

C'est également un temps d'échange avec vous, adhérents, afin d'entendre vos attentes, vos souhaits et vos questions, et d'y apporter les réponses les plus précises possible.

Mais avant d'aborder ces différents points, permettez-moi de remercier publiquement les membres du CODIR ici présents pour la confiance qu'ils m'ont accordée et leur présence pour garantir le fonctionnement administratif du club.

Je voudrais également remercier l'ensemble des bénévoles qui font vivre ce club au quotidien: ils permettent une large amplitude horaire d'ouverture, assurent de nombreuses séances de tirs de contrôle chaque année, participent à la formation des jeunes comme des adultes et contribuent aux divers travaux réalisés au club.

Je rappelle que les bénévoles sont avant tout des adhérents comme les autres: ils paient leur cotisation et donnent de leur temps pour permettre à chacun de pratiquer son loisir dans les meilleures conditions possibles, à un coût maîtrisé.

un grand merci à tous ces bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels.

AVANT-PROPOS ET DÉROULEMENT DE L'AG

Rappel de l'ordre du jour:

Bilan moral,

Bilan sportif,

Bilan financier et vote à main levée,

Élection de la moitié des membres du CODIR ,

Présentation des membres du CODIR démissionnaires candidats à leur propre réélection,

Présentation des nouveaux candidats,

Votes pour les membres et le nouveau président,

Votes pour les représentants du codep 09,

Dépouillement et résultat des élections.

BILAN MORAL

La Société de Tir de PAMIERS a vu une augmentation importante du nombre de licenciés (+ de 450). Il a donc été

nécessaire de mettre une limite pour permettre une gestion correcte tant administrative que fonctionnelle du club.

Le bilan de mi-mandat des membres du CODIR

Sur le plan administratif, le club est à jour dans l'ensemble de ses obligations: statuts, règlement intérieur, nombre de réunions obligatoires, déclarations aux autorités, etc.

Il sera toutefois nécessaire de faire évoluer certains documents et certaines pratiques afin de mieux les adapter à la situation actuelle

Les infrastructures: Les trois stands 25M haut, 25M bas, 50M ont fait l'objet de travaux pour permettre le renouvellement des homologations auprès des instances fédérales.

Le stand 100 m est aujourd'hui terminé. Nous attendons le retour des documents d'homologation de la fédération, dans un délai estimé à environ deux mois, la commission ayant jugé le stand conforme. Une ouverture progressive est envisagée: dans un premier temps pour les utilisateurs de 22 LR, puis, à réception des documents officiels, pour une ouverture complète. Des conditions d'accessibilité relatives aux munitions, aux calibres et au bruit seront précisées dans le règlement intérieur et portées à votre connaissance.

Le TSV a retrouvé sa place à Pamiers. Je tiens à remercier Thierry SOURRY pour ses interventions, aussi bien

dans le domaine de la formation qu'auprès de la ligue et des instances fédérales, qui ont permis le retour de cette activité au club. Nous espérons qu'un ou deux tireurs issus du club réussiront leur formation de moniteur. En fin de

saison, nous avons également bénéficié du renfort d'un moniteur TSV ayant demandé sa mutation de Carcassonne pour venir à Pamiers.

Des travaux d'homologation ont été effectués dans ce stand aussi, avec la particularité d'une double homologation

TSV pour la pratique de la discipline et SGAMI pour l'usage des installations par les forces de l'ordre sous convention les jours de semaine.

Le site des Capellas a été rénové dans son ensemble. Désormais il est plus propre, avec des WC, des places de stationnement, portail, eau, assainissement etc...

Des travaux restent à prévoir, et je m'exprime ici sous couvert du futur président, notamment la fin de la clôture du

site, la réfection des installations électriques, l'insonorisation du stand 25 m haut et la création d'un stand arbalète.

Je pense que l'équipe du CODIR en place n'a pas démérité. Nous pouvons être fiers du travail accompli et des installations sportives dont dispose aujourd'hui la Société de Tir de Pamiers. Merci pour votre attention. (Le président répond à diverses questions.)

3. BILAN SPORTIF

3. BILAN SPORTIF

3.1. Bilan Jeunes ISSF - Patrick CAPERAN

Bilan Jeunes ISSF saison 2025 - 2026

L'an dernier les jeunes avaient réalisé une saison exceptionnelle avec 3 titres de champions de France, 2 records

de France et une médaille de bronze. Je vous avais dit qu'il serait difficile de faire mieux, mais ils l'ont fait avec un total de 6 podiums nationaux et 2 à l'international.

Dans la continuité de l'an dernier, des équipes remaniées se sont distinguées en décrochant 2 titres nationaux

carabine 10 m Juniors garçons avec Joris Hélière, Landry Lacoste et Elise Cognon qui était surclassée en Juniors Garçons (Elle n'est que cadette) et en carabine 3*20 Cadets Garçons avec Matéo Marcia secondé de deux filles surclassées Elise Cognon et Léa Descuns.

On notera aussi de très bonnes performances en individuel avec 4 podiums.

Elise Cognon en cadette fille en carabine 50 m couché et Matéo Marcia cadet garçon en carabine 3 positions avec chacun 1 médaille d'argent

Baptiste Cognon en minimes garçons avec 2 médailles de bronze une en carabine 50 m couché et une en 3 positions.

En championnat de France des clubs en carabine 50m en 2ème division. L'équipe constituée de Léa Descuns, Elise

Cognon, Baptiste Cognon, Matéo Marcia, Landry Lacoste et Patrick Caperan termine à la 14ème place et devra repasser par les qualifications l'année prochaine.

En carabine, Matéo Marcia a décroché brillamment sa qualification pour les championnats d'Europe des U16, ce qui lui a permis de participer en match préparatoire à la Meyton Cup à Innsbruck où il termine à la deuxième place lors

du premier match et gagne le second. Il a ensuite participé aux championnats d'Europe à Burga où il termine à la

15ème place. Il a terminé sa saison internationale en participant au match franco-allemand organisé dans le cadre de l'OFAJ où il termine 10ème du match 10 m et 4ème du 3*20 et du mixte.

En pistolet Jeanne Artigues a participé aux évaluations nationales cette saison mais n'a pas réussi à décrocher de minima. Elle a aussi tiré la finale du championnat de France 10 m au pistolet.

Au final, 2 de nos tireurs ont participé à toutes les évaluations nationales. Tous les 2 étaient inscrits cette saison sur les listes espoirs au niveau national.

Elise Cognon a aussi été invitée, suite à son résultat au Championnat de France 10 m à participer à un stage national.

Pour cette saison Matéo est retenu sur le groupe de préparation pour les championnats d'Europe avec pour objectif de décrocher les minima pour participer au championnat d'Europe en U18 à la carabine 10 m et la carabine 50 m 3 positions.

A noter la bonne performance de Sylvain Porchet, qui termine 3ème des championnats universitaires en Nationale 2.

Pour la saison prochaine, tous les espoirs sont permis, mais les jeunes devront continuer à travailler avec sérieux car en sport rien n'est jamais acquis d'avance.

Avant de laisser la parole, je demande à Léa, Elise, Alban, Matéo, Baptiste, Landry et Joris de me rejoindre et je laisse la parole au président.

3.2. École de tir - Alain CAMPOS

Ecole de tir saison 2025-2026

Cette saison nous avons accueilli, sur le stand 10m 37 enfants, 23 école de tir et 14 jeunes.

Sur les 23 tireurs école de tir 16 ont participé à des compétitions.

Championnats départemental, régional, France pour l'ISSF.

Challenge des pitchouns ligue M.P.

Autres compétitions amicales.

Résultats:

Départemental (Ariège) 16 participants 25 podiums (un tireur sur plusieurs disciplines.

Régional (Ligue M.P.) 16 participants 15 podiums.

Championnat de France (Beziers). 10 participants 2 podiums.

Challenge des Pitchouns 14 participant 8 podiums.

Pour l'école de tir le palmarès médailles est de 21 or 11 argent 10 bronze.

Jeunes et adultes.

Au niveau régional toutes disciplines confondues.

14 athlètes du club se sont distingués 28 podiums sur les 199 récompensés dont 14 Première place.

Cette saison le club était représenté dans les disciplines:

10m pistolet carabine, arbalète field, 25 et 50 m, Tir Armes Réglementaires, armes Anciennes, coupe de France des Clubs 10m et 50m.

Je ne vais pas vous endormir avec tous les détails

Nous avons diffusé au cours de la saison tous les détails des compétitions et activités. Rien n'est affiché aujourd'hui, vous trouverez cela sur le site du club.

3.3. TAR - Herbert COURIOL

Championnat Départemental •

14 tireurs inscrits aux épreuves armes de poing et 3 tireurs aux épreuves armes d'épaule: 7 podiums armes de poing (2 médailles d'or, 3 argent et 2 bronze) Championnat régional

6 tireurs inscrits aux épreuves armes de poing: 4 podiums (3 médailles d'or et une argent)

tireurs aux épreuves armes d'épaule: 2 podiums (1 médaille d'or et une argent) Championnat de France

tireurs qualifiés armes de poing: meilleur classement individuel: 4ème / 150 tireurs armes authentiques

Classements équipe des 3 disciplines armes de poing

Armes authentiques: 9ème / 22

Pistolet - revolver: 5ème / 23

Vitesse réglementaire: 21ème / 34

3.4. TSV - Thierry SOURRY

3.4. TSV - Thierry SOURRY

Cela va faire à bientôt un an et demi que l'activité tir sportif de vitesse a repris au stand de tir de Pamiers STP.

Fin de l'année 2025 un postulant au monitorat a pris la licence à Pamiers mais sa candidature n'a pas pu aboutir.

L'assemblée générale à Châteauroux n'a pas retenu la candidature, cela sera reconduit jusqu'à que l'un des membres de la section TSV obtienne son diplôme.

Ils sont quatre à l'heure actuelle à souhaiter devenir moniteurs.

Les conditions d'admission sont :

Avoir participé à match niveau 3 à avant le championnat de France de l'année prochaine.

Ne pas être disqualifiés et être compétiteur.

Être bénévole.

Être disponible.

Après une forte demande de la part de certains licenciés de la STP pour pratiquer la discipline (jusqu'à 17 personnes lors des lers entraînements).

La participation actuellement est en recul.

Certaines personnes ont purement et simplement arrêtées, certaines ont prévenues d'autres non.

Et puis il y a ceux qui participent de moins en moins.

J'ai pourtant prévenu dès le début des contraintes et spécificités du TSV.

Ayant l'habitude des formations je sais par expérience que si les moniteurs en place arrivent à avoir un noyau dur de 5 à 6 personnes c'est déjà pas mal... c'est le cas à Pamiers.

Il y a une demande de plus d'entraînement par mois justement de la part de ce noyau dur.

Un moniteur TSV de Carcassonne nous a rejoint au mois de juillet dernier.

Il s'agit de Monsieur Jean-Paul Cassigniac.

Il y a maintenant 2 entraînements par mois.

Nous avons fait il y a quelques temps une journée de travail sur notre partie à l'arrière du 25 mètres. Une petite poignée de bénévoles faisant partie du comité directeur a aussi durement travaillé aux installations qui, ne l'oublions pas, servent aussi aux forces de l'ordre.

Nous allons programmer prochainement une nouvelle journée de travail pour rangement et fabrication de panneaux entre autres dont nous avons besoin pour pratiquer. Thierry Sourry
Président commission TSV ligue de tir Midi-Pyrénées

4. BILAN FINANCIER

4. BILAN FINANCIER

Compte rendu de gestion — Exercice 2025-2026

Bonsoir,

Je vais vous présenter le bilan de l'année 2025-2026, élaboré en étroite collaboration avec Patrick Lembourg.

Cette année a été marquée par de nombreux changements: la fin des travaux du pas de tir à 100 m, le raccordement à l'eau, la construction des WC, et le renouvellement des homologations de tous les stands qui a entraîné des frais importants.

1. Les recettes

Les recettes proviennent essentiellement des cotisations, pour un montant de 103 381 €. Rapportée à une année

sportive complète, du 01/09 au 31/08, cette somme représente 74 836 €. Cette différence provient du fait que nous

avons reçu environ 28000€ de virements entre le 24 et le 31 août, ces paiements étant affectés à l'année suivante.

Pour éviter ce chevauchement, il faudra éventuellement envisager, l'année prochaine, de débiter le paiement des licences le premier septembre.

Je précise que nous reversons 38 709 € à la Fédération, soit plus de la moitié des cotisations.

Les subventions

Subvention de la mairie: 12 400 €, soit un montant bien supérieur aux années précédentes. - Comité départemental: 1 700 €.

Aide de la Ligue: 4 000 € pour l'achat de cibles électroniques.

Les ventes de produits — munitions, polos et cibles — représentent environ 1 000 €.

Enfin, l'abandon des frais kilométriques par les bénévoles représente un montant de 14 047 €. Total des recettes: 98 641 €.

2. Les dépenses

Les frais de fonctionnement comprennent notamment le reversement à la Fédération, pour 38 709 €, ainsi que les frais courants, pour 5 545 €.

Les travaux réalisés aux Capellas représentent un total de 44 000 €, répartis comme suit

Branchement eau courante: 3 600 € Fosse septique, l'assainissement: 14 000 € wc: 4 000 € Fin aménagement du Pas de tir à 100 m: 16 000 € avec 5000€ pour les containers et 11000€ pour le terrassement.

Aménagements des autres stands pour renouvellement de l'homologation: 6 400 €

Pour l'école de tir, les principales dépenses ont été les suivantes Participation aux frais de déplacement: 7 743 € - Inscriptions aux concours: 3 658 €

Achat de trois pistolets de compétition: 6 600 €

Achat de deux cibles électroniques Meyton: 2 084 €, avec une aide de 4 000 € de la Ligue Midi-Pyrénées.

Divers 1000€

TOTAL 21000€

Total des dépenses: 98 641 €.

3. Résultat financier

Situation au 31/08/2026

Compte courant: 28 894,03 €

Livret A: 10 360,29 €

- Compte titres: 8 309,17 €

Donc à noter une épargne négative de 17500€ c'est-à-dire une baisse de trésorerie de 17500€.

VOTE DU BILAN FINANCIER

Vote à main levée, avec prise en compte des 25 procurations valides.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Résultat du vote du bilan financier

Vote	Voix
POUR	160
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

5. ÉLECTIONS

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CODIR

Lors de notre dernière réunion du CODIR, nous avons validé la candidature de M. Yves BENSOUSSAN à la présidence.

Des bulletins de vote vous ont été remis. Ils comportent la liste des candidats à l'élection au CODIR dont vous devrez rayer 2 noms.

Sur ce même bulletin vous devrez valider par oui ou par non la candidature du président.

Cette procédure a été adoptée en vue de gagner du temps lors de cette AG.

160 inscrits au vote - 157 votants

Candidat	Rayures
AMOUROUX Bernard	0
CAMPOS Alain	5
GERER Laurence	22
HENNINGER Jean-Jacques	17
LAFFONT Éric	56
LEMBOURG Patrick	23
MESSARA Jean-Claude	22
CORNU Emmanuel	66
LACOSTE Jocelin	89

Les candidats non élus sont Lacoste Jocelyn et Cornu Emmanuel.

Les 2 candidats ayant le plus de rayures ne sont pas élus.

Vote pour la présidence - Yves BENSOUSSAN

Vote	Voix
OUI	141
NON	9
Bulletins nuls	7

VOTE DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

09
Résultats du scrutin

Candidats	Pour	Contre	Abstention
ALFONSO Christophe	157	0	0
ARTIGUES Laurence	157	0	0
ARTIGUES Jeanne	157	0	0

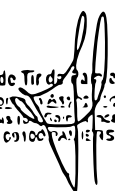
Les 3 candidats sont élus pour représenter le CODEP 09.

Résultat global du vote

	Voix
Pour	157
Contre	0
Abstention	0

Fin de séance: 18h50

Le Président de séance	Le Secrétaire de séance
Maurens Jean-Pierre	Alfonso Christophe
Signature:	Signature:


Société de Tir de Pamiers - F.F.T
Maison des Associations
7bis rue Garibaldi
09100 PAMIER

